

Communiqué de presse

Toulouse, Montpellier, le 25 septembre 2026

Biodiversité : la Région Occitanie, la Banque des Territoires et CDC Biodiversité s'engagent ensemble pour protéger et restaurer la nature en Occitanie

Agnès Langevine, Vice-présidente à la Région Occitanie en charge du Défi climatique, du Pacte vert et de l'Habitat durable, Patrick Martinez, directeur régional Occitanie de la Banque des Territoires, et Marianne Louradour, présidente de CDC Biodiversité, ont signé ce vendredi 25 septembre une convention de partenariat en faveur de la biodiversité. Cet accord vise à mobiliser les outils financiers et l'ingénierie de chacun des partenaires pour accompagner les entreprises, les agriculteurs et les territoires dans la préservation du vivant. Après un été 2026 marqué par les incendies et les épisodes climatiques extrêmes, il fait aussi de la prévention des feux et de la régénération des zones sinistrées une priorité.

L'Occitanie abrite plus de la moitié des espèces françaises de faune et de flore. Ce patrimoine naturel, d'intérêt national voire mondial, se retrouve directement exposé au dérèglement climatique, en Occitanie plus que dans n'importe quelle autre région. Engagée à travers son ambition « Occitanie Résiliente », adoptée en novembre 2025, la Région a fait de l'adaptation au changement climatique et de la préservation de la biodiversité une priorité qu'elle souhaite aujourd'hui partager avec tous les acteurs mobilisés sur le sujet.

C'est dans ce contexte que la Région s'associe à la Banque des Territoires et à CDC Biodiversité, filiale de la Caisse des Dépôts, deux institutions engagées en faveur de la préservation de la biodiversité auprès des collectivités publiques et des entreprises. Cette convention fixe un cadre commun pour une action collective autour de trois axes majeurs :

L'accompagnement des entreprises : la Région souhaite amplifier la sensibilisation des entreprises pour les encourager à intégrer la biodiversité dans leur stratégie, en s'appuyant notamment sur l'offre de CDC Biodiversité. La Région dispose déjà d'outils pour accompagner les entreprises dans leur parcours de transformation écologique, à l'image du dispositif « Boussole de l'impact » qui recense 90 offres de financement et d'accompagnement. Grâce à cette convention, la Région pourra désormais intégrer et relayer l'outil Global Biodiversity Score développé par CDC Biodiversité, permettant aux entreprises de mesurer leur empreinte biodiversité ;

L'accompagnement des agriculteurs : engagée pour la défense d'une agriculture adaptée aux enjeux climatiques et environnementaux de demain, la Région se mobilise auprès des agriculteurs, notamment via les Contrats Agriculture durable, pour les accompagner dans leur mutation. Au moment où de nombreux agriculteurs sont impactés par le changement climatique et s'interrogent sur l'évolution de leurs pratiques, la Région souhaite, aller plus loin grâce à cette convention en mettant notamment à disposition des acteurs du secteur agricole l'outil AgriBEST. Développé par CDC Biodiversité, il permet de réaliser un auto-diagnostic des pratiques agricoles et de leurs impacts sur la biodiversité des écosystèmes naturels et de donner les clés pour améliorer la prise en compte du vivant. Il sera proposé par les organismes de conseil agricole et rejoindra la boîte à outils de l'Agence régionale de la biodiversité tout en complétant l'accompagnement proposé par la Foncière agricole régionale.

La protection des Forêts et le développement du pastoralisme : mobilisée pour la régénération des sols et des friches, la Région souhaite renforcer son partenariat avec la Banque des Territoires et son Programme Renaturation qui vise à soutenir l'ensemble des acteurs de l'aménagement (Collectivités locales, Entreprises Publiques Locales, Acteurs privés, Conservatoire d'Espaces Naturels, etc.) afin de mieux intégrer la renaturation dans leur aménagement et identifier les projets à financer pour y parvenir. La Région pourra en ce sens faire remonter à la Banque des Territoires les propositions d'acteurs du territoire, notamment celles des PNR d'Occitanie, afin de constituer un vivier de projets. A travers le programme Pasto 2030, la Région souhaite également identifier collectivement des pistes pour relancer le pastoralisme, pratique très favorable à la biodiversité et la prévention des incendies.

La convention prévoit par ailleurs de mobiliser le Programme Nature 2050, porté notamment par CDC Biodiversité. Cet outil de financement innovant vise à renforcer l'adaptation des territoires au changement climatique et à préserver et restaurer leur biodiversité par la mise en œuvre de solutions fondées sur la nature. Il permet aux entreprises qui en font le choix de soutenir volontairement des projets portés par des acteurs locaux. **La convention prévoit ainsi de flécher davantage de projets issus d'Occitanie vers ce programme afin qu'ils puissent bénéficier d'un financement.** Plusieurs projets ont déjà fait l'objet d'un soutien dans la région : la restauration écologique d'une ferme à Escornebœuf (32), l'adaptation de la châtaigneraie cévenole au changement climatique, ou le projet de ferme bio portée à Boô-Silhen (65).

Des premiers projets sur les territoires touchés par les incendies

Après les incendies des Corbières en 2025 et des Pyrénées-Orientales en 2026, des projets tests pourront accompagner l'installation d'éleveurs sur les sites sinistrés, après inventaire préalable de la faune et de la flore. Des opérations de renaturation en montagne, notamment avec le Parc naturel régional des Pyrénées catalanes, pourraient aussi voir le jour rapidement.

« Cet été nous l'a encore rappelé : le dérèglement climatique frappe l'Occitanie de plein fouet, et notre biodiversité est en première ligne. Forêts ravagées par les flammes, sols asséchés, agriculteurs fragilisés, espèces menacées : l'urgence est là, et elle nous oblige. C'est tout le

sens de notre ambition Occitanie Résiliente : anticiper plutôt que subir. Face à cette urgence, il faut penser collectif. C'est pourquoi je salue la démarche engagée à travers cette convention que nous signons aujourd'hui avec la Banque des Territoires et CDC Biodiversité. Nous faisons le choix de l'action collective. En mettant en commun nos outils, nos financements et notre expertise, nous serons en mesure d'accompagner avec encore plus d'efficacité nos agriculteurs et nos entreprises dans leur transition, relancer le pastoralisme pour mieux prévenir les incendies et restaurer les milieux abîmés. Protéger le vivant, c'est protéger notre économie, nos paysages et la qualité de vie de nos habitants ».

Carole Delga, présidente de la Région Occitanie

« Alors que les limites planétaires se rappellent à nous avec de plus en plus de force, je me réjouis de signer cette convention de partenariat avec la Région Occitanie qui mobilise les outils de la Banque des territoires et de CDC Biodiversité aux côtés des dispositifs régionaux, qui apporte des réponses concrètes et opérationnelles pour lutter contre la crise environnementale et qui invente des synergies nouvelles et efficaces au service des territoires ». **Marianne Louradour, présidente de CDC Biodiversité**

« Aux côtés de la Région Occitanie, le Groupe Caisse des Dépôts agit pour restaurer la biodiversité sur les territoires. Ensemble, nous concevons, expérimentons et déployons des solutions durables pour préserver les écosystèmes locaux ». **Patrick Martinez, directeur régional Occitanie de la Banque des Territoires**

Vous trouverez en pièce jointe une photo de la signature
Crédit photo @Emmanuel Grimault - Région Occitanie

■ **Contacts presse :**

Région Occitanie :

Yoann Le Templier : yoann.letemplier@laregion.fr - Tél. : 04 67 22 79 40 - Port. : 06 38 30 70 83

Banque des Territoires Occitanie – Groupe Caisse des Dépôts

Céline Vallée – celine.vallee@caissedesdepots.fr – 06 07 17 23 21

CDC Biodiversité

Isabelle Jullien - communication@cdc-biodiversite.fr – 06 86 14 93 15